

LE COLLÈGE COMMUNAL,
a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
communal à se réunir à l'Hôtel de Ville, Place du Marché,
les mardi 20 et mercredi 21 décembre 2016 à 18 heures 30

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

M. le BOURGMESTRE

1.

Adoption du budget ordinaire de la Zone de police pour l'exercice 2017.

2.

Adoption du budget extraordinaire de la Zone de police pour l'exercice 2017.

3.

Approbation de la lettre de mission du Chef de Corps de la Zone de Police.

4.

Adoption du texte de la convention entre la Région wallonne et la Ville de Liège, réglant l'octroi par la Région wallonne d'une subvention pour l'année 2016 à la Ville de Liège pour la réalisation des projets relatifs à la Politique des grandes Villes.

5.

Passation d'un marché de services par voie d'appel d'offres en procédure ouverte avec publicité européenne pour la mise à disposition, le placement et l'entretien de mobilier urbain – fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution du marché - adoption du cahier spécial des charges destiné à régir le marché prévoyant notamment la conclusion d'un marché d'une durée déterminée prenant fin le 31 décembre 2032.

M. l'Echevin FIRKET

6.

Adoption du budget communal de l'exercice 2017 ainsi que les projections quinquennales.

7.

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un prêt d'aide extraordinaire à long terme conclu dans le cadre du fonctionnement du C.R.A.C. pour l'année 2016 afin de couvrir le coût des cotisations de responsabilisation 2015 de la Ville de Liège, de son C.P.A.S. et de sa zone de Police.

8.

Approbation du budget pour l'exercice 2017 du Centre public d'Action Sociale de Liège.

9.

Demande de prêts d'aide extraordinaire 2017 pour les communes frappées par la crise économique et sidérurgique ainsi que pour la piscine Sauvenière - Jonfosse.

10.

Modification du règlement du 17 décembre 2014 relatif à la taxe urbaine sur les déchets assimilés aux déchets ménagers pour les exercices 2017 à 2019.

11.

Sollicitation d'un prêt d'aide extraordinaire à long terme pour l'année 2017 d'une durée de 20 ans afin de couvrir le coût des cotisations de responsabilisation 2016 de la Ville de Liège, de son C.P.A.S., de sa Zone de Police – délégation au Collège communal de l'approbation des termes de la convention telle qu'elle lui sera transmise par le Centre Régional d'Aide aux Communes.

Mme l'Echevin YERNA

12.

Adoption des prévisions de trésorerie de la Régie Foncière de Stationnement et de Services de Liège pour l'année 2017.

M. l'Echevin HUPKENS

13.

Adoption de l'avenant n°6 au CONTRAT-PROGRAMME de l'ASBL Centre lyrique de la
Communauté française - Opéra Royal de Wallonie.

PAR LE COLLÈGE,

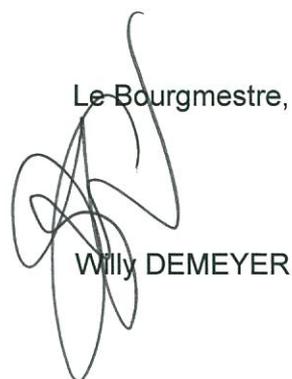
Le Directeur général,



Philippe ROUSSELLE



Le Bourgmestre,



Willy DEMEYER

